



no provisoire
C57-027

Le vendredi 21 juin 2019

MR ET MME BRACOURT
MOUREQUE ATUR
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

MR LE PRESIDENT DE LA
COMMISSION D'ENQUETE

Monsieur,

Nous sommes propriétaires sur Atur des parcelles lieu dit Lagarde AB237, AB192, AB101, AB102, ET AB109 et avons souhaité que ces dernières soient à nouveau constructibles lors de la révision du PLUI.

Or cela n'a pas été le cas, pourtant il y a une continuité sur le chemin rural: nous sommes en 1 ère ligne, les terrains en amont et en aval sont construits, les terrains sont contigus et non isolés (à noter que ces parcelles étaient auparavant constructibles);

Nous avons été d'autant plus surpris qu'un accord verbal et moral avait été engagé avec Mr AUZOU après plusieurs entretiens à la mairie de Boulazac avec croquis fait ensemble englobant une partie seulement de la surface demandée en échange d'une cession d'une de nos parcelles pour l'extension du cimetière d'Atur (effectivement notre propriété juxta ce dernier); nous avons alors consenti à réduire la surface constructible demandée; cette dernière était absolument garantie par Mr le Maire, uniquement la surface restante devant faire l'objet d'une étude auprès de l'enquêteur publique;

Notre notaire commun Maître Medeiros est elle aussi très étonnée et surprise de cette décision, d'autant plus que l'acte est prêt à être signé chez eux et que des tombes sont déjà implantées sur notre terrain (nous en sommes donc propriétaires!);

Je pense que vous comprendrez notre surprise et mécontentement devant ce refus:

- en raison de la situation cadastrale de nos terrains où aucun obstacle évident ne s'oppose à la mise en constructibilité,
- en raison de l'engagement de Mr AUZOU (extension du cimetière pour l'intérêt de la commune) et la confirmation absolue de sa part du passage constructible d'une partie de nos parcelles lors de notre dernier entretien en décembre 2017;

Donc il s'agit probablement d'un oubli qui remettrait en question la cession de notre parcelle pour le cimetière et vous demande de bien vouloir rectifier cette erreur

En vous souhaitant bonne réception, je vous prie de croire Monsieur à l'expression de nos sincères salutations

